

Conseil communal de Lausanne

Postulat "Un peu de place pour le cinéma : quand le Capitole sort du cadre !"

Initiante : Tatiana Taillefert

Une cinémathèque extraordinaire...

Fondée en 1948, la Cinémathèque suisse est l'une des plus importantes cinémathèques du monde par l'ampleur, la diversité et la qualité de ses collections.

Depuis son déménagement partiel à l'avenue du Théâtre en février 2024, la Cinémathèque suisse bénéficie d'une salle de cinéma d'une qualité exceptionnelle. Imaginé sur le modèle des luxueux cinémas à l'américaine, le Capitole, avec une capacité de 718 places, est actuellement la plus grande salle de Suisse. Le cinéma Capitole dispose également d'une deuxième salle de projection de 136 places.

Mais sans esplanade...

Le déplacement des salles de projection de la Cinémathèque suisse au Capitole a privé cette dernière de l'agrément de l'esplanade de Montbenon, magnifique écrin face au lac où il était possible de se retrouver en plein air, avant ou après une projection. Actuellement, lors des soirées phares de la Cinémathèque, le public se presse sur le trottoir, devant le Capitole, entravant la circulation piétonnière.

Pourtant située en face d'un petit parc...

En face du Capitole, le petit parc appelé aujourd'hui promenade Lucienne Schnegg résulte de la création de l'avenue du Théâtre vers 1870. Il est enserré entre l'artère et le parc de Derrière-Bourg, sans grand moyen d'y pénétrer sinon par une ouverture pratiquée dans le mur de l'angle sud-est.

Dans les années 60, comme en témoignent des photographies anciennes, le public du Capitole pouvait accéder au trottoir qui borde le parc en empruntant un passage clouté aujourd'hui disparu.

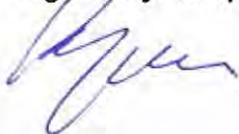
Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de pallier à l'absence de dégagement devant le Capitole

- en créant à l'avenue du Théâtre un espace symbolique marqué par un revêtement de la chaussée différencié (pavé, dallage)
- en facilitant l'accès à la Cinémathèque depuis le trottoir nord de l'avenue du Théâtre
- en renforçant la continuité entre le Capitole et la promenade Lucienne Schnegg avec l'aménagement d'un nouvel accès.

Permettre au Capitole de dialoguer avec le parc dans un ensemble pensé comme un tout permettra de valoriser l'importance emblématique de la Cinémathèque pour la ville de Lausanne.

Lausanne, le 5 juin 2025

Virginie Kyriakopoulos



Tatiana Taillefert



Nathalie Caruel

